

Modèle 2025-2026

Composante :	IECI
Adopté par le conseil de composante le :	04/09/2025
Adopté par la CFVU en date du :	16/09/2025
Régime d'inscription :	☒ Formation initiale ☐ Formation initiale en apprentissage ☒ Formation continue ☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

Dispositions particulières :
Pour valider son année de licence Lettres, un.e étudiant.e devra avoir validé chacun des blocs de connaissances et compétences (BCC). Les UE se compensent à l'intérieur d'un BCC.
Les BCC disciplinaires 1 et 2 de l'année ne se compensent pas.
Le « BCC linguistiques 2 » compense le « BCC linguistiques 1 ».
A la fin d'une année de licence, l'étudiant.e devra obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année.
La non validation par l'étudiant.e de l'une des années de licence entraînera le redoublement de l'étudiant.e avec conservation des UE acquises.
Un.e étudiant.e ne peut être autorisé.e à continuer dans l'année supérieure s'il ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (blocs disciplinaires L1, L2 et L3). Lorsqu'un.e étudiant.e n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à autorisation du jury.
Pour les étudiant.e.s inscrits en contrôle terminal, le poids de l'épreuve terminale est de 100%. Pour des raisons pédagogiques, aucune mise en contrôle terminal, quelles que soient les raisons de la demande, ne peut être accordée pour les UE « Méthodologie universitaire et projet universitaire de l'étudiant », « Tutorat », « Pratiques artistiques », ni « PPEI ».
En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs, l'étudiant.e est automatiquement convoqué.e aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises dans les blocs concernés.
En raison de leurs spécificités, certaines UE (stage, mémoire...) n'ont pas de session 2.
Les UE libres, « Théorie et pratique des activités physiques et sportives », « Pratique artistique » (options Arts plastiques, Photo, Radio-média et Théâtre), « Engagement et vie associative » ne sont pas proposées à tous les semestres. Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. La répartition qui a été faite répond à des critères pédagogiques. Elles comptent dans le calcul de la moyenne des blocs auxquels elles sont rattachées.
L'assiduité aux TD est obligatoire. Un texte de cadrage rédigé par l'IECI fixe, conformément au Règlement des Etudes 2020-2025 de l'UVSQ, les règles spécifiques régissant les absences en cours, aux épreuves de contrôle continu et aux examens partiels.
L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux réalisés par les étudiant.e.s doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant.e.s que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré conformément aux directives contenues dans la charte anti-plagiat de l'UVSQ.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances								
							Présentiel				Distanciel			Total horaire	1ère session				2nde chance			
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD				Type de contrôle		Type de contrôle					
															Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session	
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve					
Bloc de compétences disciplinaires 1							84	186	0	240		294	18									
		a) Littératures					24	36	0	60	0	60	6									
LHLET113	S1	Histoire littéraire française 1	French Literary history 1	Obligatoire	A. Rochebouet / G. Holtz		12	18		30		30	3	100					100	Ecrit 2h		
LHLET104	S1	Initiation à la littérature comparée	introduction to comparative literature	Obligatoire	E. Stead		12	18		30		30	3	100					100	Ecrit 2h		
		b) Langue française					12	42	0	54	0	54	6									
LHLET110	S1	Initiation à la linguistique 1	Introduction to linguistics	Obligatoire	S. Bertocchi		12	18		30		30	3	100					100	Ecrit 2h		
LHLET114	S1	Atelier : s'améliorer à l'écrit	Pratical writing workshop : improving your writing skills	Obligatoire	L. Bazin			24		24		24	3	100					100	Ecrit 1h30		
		c) culture littéraire et artistique					48	108		180		180										
		c. 1) Langues, civilisations et cultures. 1 UE au choix :					36	66	0	102	0	102	3									
LHLET111	S1	Culture antique et humanités	Culture of Antiquity and Humanities	UE Obligatoire à choix	G. Holtz			24		24		24	3	100					100	Ecrit 2h		
LHLET119	S1	Culture germanique (en allemand)	Germanic culture	UE Obligatoire à choix	J. Kodzic			24		24		24	3	100					100	Oral 15min		
LHANG1C1	S1	Culture anglophone 1: British film and society (en anglais)	British film and society	UE Obligatoire à choix	S. Dawes		24			24		24	3			100	Ecrit 1h		100	Ecrit 1h		
LHESP119	S1	Culture générale hispanique 1: monde hispanique de l'antiquité à 1700 (en espagnol)	General Hispanic Culture 1 : Hispanic World from Antiquity to 1700 (in Spanish)	UE Obligatoire à choix	A. Couturier		12	18		30		30	3	50		50	Ecrit 2h		100	Ecrit 2h		
		c. 2) Pratiques artistiques et littéraires. 1 UE au choix :					12	42	24	78	0	78	3									
PARTS1S1	S1	Pratiques artistiques (théâtre)	Drama	UE Obligatoire à choix	S. Dadoune/F. Souchet				24	24		24	3	100								
LHANG1C2	S1	Culture anglophone 2: British film and society (en anglais)	British film and society	UE Obligatoire à choix	S. Dawes		12	18		30		30	3	50		50	Ecrit 2h		100	Ecrit 2h		
LHLET115	S1	Atelier d'écriture	Writing workshop	UE Obligatoire à choix	L. Bazin			24		24		24	3	100					100	Ecrit 1h30		
Bloc de compétences disciplinaires complémentaires 1 2 UE au choix :							36	24	0	60	0	60	6									
LHHIS101	S1	Initiation à l'Histoire de l'art	Introduction to history of art	UE Obligatoire à choix	A. Zambon		18			18		18	3			100	Ecrit 1h		100	Ecrit 20mn		
LHESP118	S1	Analyse de l'image (en espagnol)	Image analysis	UE Obligatoire à choix	F. Eusebe			24		24		24	3	50		50	Ecrit 2h		100	Ecrit 2h		
LHANG1C3	S1	Introduction au cinéma américain (en anglais)	Introduction to American Cinema	UE Obligatoire à choix			18			18		18	3			100	Ecrit 1h		100	Ecrit 1h		
Bloc de compétences linguistiques, transversales et professionnelles 1							0	156	0	156	0	156	6									
		a) UE Linguistiques LV1 (1 au choix)																				
LICIANS1	S1	Anglais	English	UE Obligatoire à choix				24		24		24	3	100					100	Ecrit 2h		
LALL110	S1	Allemand	German	UE Obligatoire à choix				24		24		24	3	100					100	Oral 15min		
LGESPS1	S1	Espagnol	Spanish	UE Obligatoire à choix	E. Seigneury			24		24		24	3	100					100	Ecrit 2h		
LITA110	S1	Italien	Italian	UE Obligatoire à choix				24		24		24	3	100					100	Ecrit 2h		
		b) UE Pré-professionnelles																				
		b. 1) Méthodologie																				
LHLET120	S1	Méthodologie universitaire	University methodology	Obligatoire	S. Bertocchi			24		24		24	2	100					100	Ecrit 1h30		
		b. 2) Pré-professionnalisation																				
LIPAP100	S1	Tutorat (obligatoire pour les OUI SI dans Parcoursup)	Mandatory tutoring	UE Obligatoire à choix	S. Bertocchi			24		24		24	1	100					100	Ecrit 2h		
LHLET109	S1	PPEI : Projet Personnel d'Etudes et d'Insertion (obligatoire pour tous les étudiants)	Vocational training and project	UE Obligatoire à choix	S. Bertocchi			12		12		12										
		c) UE transversales (choix facultatif)																				
TAPSLSE1	S1	Théorie et pratique des activités physiques et sportives	Physical Education	Facultative	Emmanuel VILLARET		18					3		100		pratique (65%) et théorique (35%)			100	pratique (65%) et théorique (35%)		
UEAFEV (code à créer)	S1	Engagement étudiant : accompagnement éducatif (ne peut être pris qu'une fois durant les études)	Students' civic participation in helping disadvantaged children	Facultative								3				100	évaluation par l'encadrant		pas de rattrapage			
Bloc de compétences disciplinaires 2							114	228		366	24	390	21									
	S2	a) Littératures					36	54	0	90	0	90	9									
LHLET206	S2	Histoire littéraire française 2	French literary history 2	Obligatoire	A-E Spica		12	18		30		30	3	100					100	Ecrit 2h		
LHLET214	S2	Initiation à la littérature comparée	introduction to comparative literature	Obligatoire	E. Stead		12	18		30		30	3	50		50	Ecrit 4h		100	Ecrit 4h		

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2025/2026



Intitulé de la mention : Lettres
Intitulé du parcours type (si existant) : 1ère année

